



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

autistes

Question écrite n° 56197

### Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la prise en charge des autistes en France. Il y aurait, actuellement, 60 000 personnes atteintes de troubles autistiques. L'insuffisance des structures de prise en charge place des milliers de familles dans la détresse. En effet, le nombre de places disponibles dans ces structures est estimé à 7 000, mais reste insuffisant. Les listes d'attente s'allongent (deux à trois mois pour une admission). Les adultes qui ne peuvent plus rester dans ces centres pour adolescents se retrouvent dans des hôpitaux psychiatriques qui sont souvent mal adaptés. C'est pourquoi, il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement entend prendre face à cette situation dramatique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Simon Renucci](#)

**Circonscription :** Corse-du-Sud (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56197

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 janvier 2005, page 723